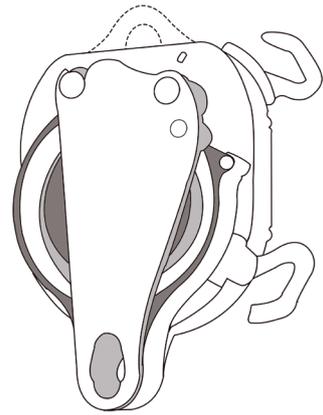


## AWAH Z2 SÉRIES

SEULEMENT POUR LES EXPERTS

INFORMATION À L'UTILISATION  
DISPONIBLE À PUIDOUX-CH



### Avertissement & responsabilité

Nous n'assumons aucune responsabilité des conséquences directes ou indirectes, tels que les dommages matériels, les blessures ou la mort causés par l'utilisation de ce produit.

Il est **IMPERATIF** que pour une utilisation sur personne, le produit soit utilisé par un **professionnel (CE N'EST PAS UN EPIAC)**

Pour une utilisation de **levage de marchandise**, il faut suivre **uniquement** les conseils d'utilisation du mode d'emploi.

### Révision

En tant que distributeur officiel Suisse, nous faisons les révisions annuelles de l'appareil. Prenez contact avec nous au moment du contrôle.

À noter que vous devez inspecter l'appareil avant, pendant et après le chantier, et inspecter selon le mode d'emploi tous les 6 mois (point 5.3 - Inspection régulière).

**Pour toute réparation ou entretien, veuillez-nous contacter. N'essayez pas de réparer vous-même !**

### Information à l'utilisation

Nous proposons une information à l'utilisation dans nos locaux à Puidoux-CH, lors de l'achat d'un AWAH Z2.

### Garantie

La garantie est de 1 an et ne couvre pas les dommages causés au produit par l'usure, la déformation, la corrosion, l'oxydation, l'auto-modification ou la réparation, l'utilisation incorrecte, le stockage et le transport inappropriés, et l'utilisation autre que celle pour laquelle il a été conçu. Les composants de l'embout sont des pièces d'usure et ne sont pas couverts par la garantie.



### Durée de vie à trois facteurs

La durée de vie théorique est de 6 ans à partir de la date de fabrication. Comme expliqué dans le mode d'emploi, il y a également la durée de vie max. de montée et de descente.

Si l'un des trois facteurs est atteint (6 ans; 20'000 m en montée; 20'000 m en descente), l'appareil est à rebuter.

Il est donc nécessaire de saisir les données d'utilisation (voir le point 11 du mode d'emploi).